



**Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique**

---

☒ Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50 – Fax. 010.42.00.59

☒ Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles

Compte 210-0678220-48 - [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be) - E-mail : [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)

**Les écoles « passives » rendront-elles les enfants  
plus éco-citoyens à travers les projets d'établissements  
de demain ?**

France Baie  
Analyse UFAPEC 2010 N°18.10

## **Introduction**

On fait encore peu référence à la sociologie pour déterminer nos choix écologiques. *« Cela peut paraître surprenant, mais la raison en est simple : la crise écologique nous demande de refonder notre projet de société, en réinventant d'autres fondamentaux que ceux de la société de consommation. Or, nous ne sommes pas prêts. D'une part, trop peu de personnes ont conscience de l'enjeu, et d'autre part, il faudrait un courage politique sans précédent avec une marge de manoeuvre phénoménale pour emmener une société vers un changement aussi radical »*<sup>1</sup>.

Pourtant des initiatives écologiques existent et sont encouragées. En effet, les bâtiments passifs ont aujourd'hui le vent en poupe et ont peut-être une incidence sur nos comportements. Qu'il s'agisse de maisons, de bureaux ou d'écoles, ces initiatives reflètent bien plus qu'une tendance, ils sont l'expression d'une pensée collective consciente. Aujourd'hui, sur le plan environnemental, l'anticipation, la mise en projet est-elle de rigueur ? *« Un des plus grands défis pour le nouveau millénaire est la diminution de la consommation énergétique et la réduction des émissions de CO2. 40% de l'énergie européenne est utilisée dans et par les bâtiments. La plus grande partie est destinée au chauffage et au refroidissement. Le potentiel permettant de réduire les émissions de CO2 et de diminuer les frais dans les bureaux, les écoles et dans les habitations particulières est donc aussi particulièrement grand. Une maison passive offre à l'utilisateur un plus grand confort et utilise 75% d'énergie en moins qu'une nouvelle construction »*<sup>2</sup>.

A entendre ce genre d'arguments, les écoles, qu'elles soient vétustes, crevassées ou dévoreuses d'énergie, ont-elles envie de faire peau neuve !? En Communauté française, deux écoles (le Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve et l'Institut Marie-Immaculée Montjoie d'Anderlecht) se sont mises en mode « passif ». Est-ce le début d'une suite logique ?

En faisant le choix de construire un bâtiment passif, ces écoles n'ont-elles pas également fait le choix de rendre leurs élèves actifs et « éco-citoyens » ? De telles constructions passives pourraient-elles être à la base d'un projet d'établissement bien ficelé ? Un projet environnemental global, aux multiples facettes, proche des élèves et de leur réalité, permettrait-il de rassembler l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ?

Vivre avec son temps, avec les défis environnementaux et les enjeux humains d'aujourd'hui et de demain n'est-il pas souhaitable ? Et est-ce à la portée de toutes les écoles et de toutes les bourses ?

Tels sont nos questionnements.

---

<sup>1</sup> <http://www.nature-humaine.fr/node/66>

<sup>2</sup> <http://www.dimension.be/cms/grafisch/artikel/pdf/421-1082%20FR.pdf>

## Définition de quelques concepts

### Qu'est-ce qu'une école passive ?

Le terme « école passive » réfère à un standard spécifique de construction pour des bâtiments présentant un très bon climat intérieur, aussi bien en hiver qu'en été. « Ces bâtiments ont une excellente isolation thermique et une très bonne étanchéité à l'air, avec un minimum de déperditions de chaleur, tout en assurant un climat intérieur confortable grâce à une ventilation balancée (D) et une récupération de chaleur performante »<sup>3</sup>.

En Belgique, les critères pour obtenir le certificat "bâtiment passif" d'un bâtiment tertiaire (école, bureaux,...) « ont été élaborés suite à une étude réalisée par la PMP (Plate-forme Maison Passive asbl) en collaboration avec l'UCL et le monde des bureaux d'étude à la demande de la Région Bruxelles Capitale. »<sup>4</sup>.

« Une habitation dite « passive » est une construction pour laquelle ont été mises en œuvre les techniques les plus efficaces d'un point de vue énergétique de telle sorte qu'on puisse se passer d'un système de chauffage. Les pertes ayant été réduites au maximum, la demande en énergie est si faible que toutes les petites sources de chaleur produites par les occupants et leurs activités, ainsi que le rayonnement solaire, permettent de conserver en permanence une température stable et agréable »<sup>5</sup>.

Beaucoup d'écoles « classiques » sont actuellement dans un état vétuste et déplorable. Elles ont généralement beaucoup de vitrages, ce qui occasionne des frais énergétiques énormes en hiver et des problèmes d'excès de chaleur en été. « Le grand avantage d'une construction passive, est qu'il y règne une température constante, grâce à la ventilation, pour laquelle on fait usage d'un échangeur géothermique et d'un échangeur de chaleur. De ce fait, la qualité de l'air dans les classes est nettement améliorée. Le phénomène des élèves s'endormant, n'avait pas seulement à voir avec l'enseignant, mais principalement avec la qualité de l'air dans les classes. »<sup>6</sup>

### La norme allemande « Passivhaus » fait recette !

« La maison passive est une conséquence du développement des maisons à basse consommation d'énergie (low-energy-house, ou maison basse conso, ou maison basse énergie). On désigne généralement par maison passive un bâtiment qui est pratiquement autonome pour ses besoins en chauffage. Il se contente des apports solaires, des apports métaboliques (habitants, machines) et d'une bonne isolation, ce qui relègue le rôle du chauffage à un simple appoint. La norme allemande "Passivhaus" est accordée à partir d'un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an, et un besoin de moins de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie finale (les 15 kWh/m<sup>2</sup>/an du chauffage + l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau + l'électricité consommée par la ventilation + climatisation + électricité domestique). Un besoin calorifique aussi faible signifie qu'en pratique ces habitations n'utilisent un système de chauffage que quelques jours par an (et non pas qu'elles aient besoin d'une chaudière miniature). En comparaison, les logements des années 1960 et 1970 nécessitent en moyenne, 320 kWh/m<sup>2</sup>/an. »<sup>7</sup>.

### Un peu d'histoire...

« Au milieu des années quatre-vingt, les maisons basse-énergie étaient déjà le standard des constructions neuves en Suède et au Danemark. La réflexion sur l'isolation, la prévention

<sup>3</sup> [http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601\\_courrierdubois.pdf](http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601_courrierdubois.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.maisonpassive.be/?Les-criteres-pour-le-TERTIAIRE>

<sup>5</sup> <http://passive-aventure.vivao.be/spip.php?article7>

<sup>6</sup> <http://www.dimension.be/cms/grafisch/artikel/pdf/421-1082%20FR.pdf>

<sup>7</sup> [http://www.vivre-ecologique.com/maison\\_passive.php](http://www.vivre-ecologique.com/maison_passive.php)

*des ponts thermiques, l'étanchéité, les vitrages et la ventilation contrôlée étaient déjà des questions prises en considération... La Belgique n'est pas en reste puisque au début des années nonante, le projet PLEIADE (Passive Low Energy Innovative Architectural Design) a vu le jour grâce à l'action de la cellule de recherche Architecture et Climat (UCL), du CSTC, et au soutien de la Région Wallonne et d'Electrabel. Il s'agissait de la construction d'une maison entre mitoyens à Louvain-la-Neuve dont l'objectif était de consommer très peu d'énergie tout en garantissant un confort thermique élevé en été comme en hiver ainsi qu'une bonne qualité de l'air. Sur certains points, on s'approchait déjà de la maison passive (système de ventilation ou étanchéité à l'air par exemple)»<sup>8</sup>.*

Aujourd'hui, l'Autriche semble être le pays qui connaît la plus forte croissance dans le domaine des bâtiments passifs : « Entre 2003 et 2006, pas moins de 503 projets de construction passive ont été réalisés avec l'appui du gouvernement autrichien: 334 maisons, 19 écoles, 43 bureaux et 67 immeubles d'appartements »<sup>9</sup>.

Pourtant, même si les bâtiments passifs remportent un succès grandissant, les écoles passives sont vraiment encore très peu nombreuses. En Communauté française, seules le Collège du Biéreau de Louvain-la-Neuve et l'école IMMI (Institut Marie-Immaculée Montjoie) d'Anderlecht sont sorties de terre.

### **Qu'est-ce qu'être citoyen ?**

Selon le Dictionnaire des sciences humaines<sup>10</sup>, être un citoyen, c'est « être reconnu comme un membre actif d'une communauté politique. Cela donne des droits (civils, politiques, sociaux), des devoirs (fiscaux, militaires) et offre la possibilité d'une participation civique aux affaires de la cité. La citoyenneté a donné lieu à des débats durant les années 1990. Le déclin de la participation électorale, du syndicalisme et, selon certains, du sens civique à travers la perte de la « civilité » (politesse) a fait craindre un affaiblissement irréversible de la citoyenneté. Cela dit, pour tempérer ce jugement, on a fait valoir aussi l'émergence d'une nouvelle citoyenneté ». En témoigne l'éclosion de nouvelles expressions : « entreprise citoyenne », « consommateur citoyen », « éco-citoyenneté », « citoyenneté sociale » « cybercitoyenneté », qui manifestent l'apparition de nouvelles formes de citoyenneté, hors du champ politique. A travers la citoyenneté, ce sont les valeurs de responsabilité et d'engagement qui sont remises au goût du jour.

### **Qu'est-ce qu'être éco-citoyen ?**

« Le mot *écocitoyenneté* (ou "*éco-citoyenneté*") est bâti sur l'assemblage de l'abréviation de "*éco*" pour *écologie* et du mot *citoyenneté*. L'*éco-citoyen* a conscience d'appartenir à un territoire (terre, continent, ou pays selon l'échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à l'environnement. Par exemple : le droit de jouir d'un environnement sain et le devoir de ne pas le polluer pour conserver cette environnement sain.

Chaque *éco-citoyen* a les moyens d'assurer un développement durable par ses actions quotidiennes ou d'en défendre l'idée auprès des autorités (vote, pétitions...etc). C'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, qui préserve la vie humaine et les écosystèmes, car l'un et l'autre sont intimement liés »<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> <http://www.lamaisonpassive.be/standard-maison-passive>

<sup>9</sup> [http://www.lecourrierdubois.be/?q=fr/artikel/architecture/immeuble\\_passif\\_de\\_logements\\_sociaux\\_%C3%A0\\_vienne](http://www.lecourrierdubois.be/?q=fr/artikel/architecture/immeuble_passif_de_logements_sociaux_%C3%A0_vienne)

<sup>10</sup> Dortier J-F. , « Le Dictionnaire des sciences humaines », Sciences Humaines Editions – 2008, p.90

<sup>11</sup> <http://www.protegeonslaterre.com/ecocitoyennete.html>

## **Attrait des écoles primaires pour l'environnement**

De nombreuses écoles, à travers les projets des associations de parents, des enseignants, montrent leur intérêt pour l'éducation à l'environnement.

*« Car même si elle n'est pas toujours « nommée » en tant que telle, l'Education relative à l'Environnement est bien présente dans l'enseignement primaire, sans pour autant être généralisée. Tout dépend bien sûr de la motivation et de l'intérêt du corps enseignant et de la direction. Selon une étude réalisée en 2003 (ULB, Promes), l'environnement apparaît ainsi comme le sujet le plus demandé (81% des écoles interrogées) en matière d'animations et d'outils. Pour répondre à cette demande, plus d'une centaine d'organisations proposent des outils et activités allant de l'animation ponctuelle à un réel partenariat dans la réalisation d'un projet »<sup>12</sup>.*

## **Se projeter dans l'avenir**

Selon le philosophe allemand Martin Heidegger, le propre de l'être humain est d'être immergé dans la temporalité (« dasein » -« être-là »). Il a une capacité de se projeter dans l'avenir et de se préoccuper de ce qui se passera dans les prochaines années dans notre société : *« Comme tout être vivant, il est un être en devenir, mais il possède cette particularité d'en avoir conscience. Il peut donc se projeter dans l'avenir, former des projets et prendre en charge son destin... Sa conscience du devenir, qui est une « ouverture au monde », est aussi vécue comme une source d'angoisse, « un souci » et une « préoccupation » fondamentale »<sup>13</sup>.*

Aujourd'hui, petit à petit, certains hommes et certaines femmes de notre société s'inquiètent pour notre environnement, constatent les dégâts apportés à notre planète et se demandent comment ils pourront changer certaines choses pour que nos enfants vivent dans un monde indemne. Ils font partie de ce groupe de personnes qu'Heidegger appelle « les authentiques ». Pour lui, les « inauthentiques » se réfugient dans la quotidienneté, la soumission à la vie matérielle et l'attente passive du lendemain. « L'avenir inauthentique a le caractère de l'attente ».

Heidegger n'est pas le seul à penser qu'il faut anticiper l'avenir et se projeter. Le philosophe allemand Ernst Bloch (1885-1997) a conçu une véritable cartographie des projets d'anticipation de l'humanité. *« Cette encyclopédie des espérances entreprend de recenser toutes les formes d'espoir et de rêve qui hantent l'esprit humain, de la « rêverie quotidienne banale et petite-bourgeoise » (comme celle du jeune couple qui projette de s'installer dans un joli pavillon) aux projets collectifs de transformation sociale (comme les utopies de Thomas More ou Charles Fourier), des projets architecturaux les plus fous aux projets techniques futuristes »<sup>14</sup>.*

## **Une construction passive en lien avec un projet d'établissement...**

Il serait illusoire de croire que parce que l'on construit un bâtiment passif, on adhère automatiquement au « club » des « éco-citoyens », ou au club des « authentiques » comme les appelle Martin Heidegger. Cependant, il semble que construire une école « passive » peut présenter un formidable tremplin pour peu que l'on enrobe cette construction d'un projet d'établissement bien ficelé qui déteint sur l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

En France, *« dans les années 1980-1990, le thème du « projet » a connu son heure de gloire dans l'entreprise, l'école et les centres sociaux. La mode des « projets d'entreprise », destinés à souder le personnel autour d'une mission commune, s'est étendue aux administrations publiques, elles aussi invitées à produire leur « projet d'établissement ». Une*

<sup>12</sup> <http://www.symbioses.be/pdf/n-special-02/Sy-primaire-full.pdf>

<sup>13</sup> Dortier J-F. « Le dictionnaire des sciences humaines », Editions Sciences Humaines, 2008, p 298.

<sup>14</sup> Dortier J-F. « Le dictionnaire des sciences humaines », Editions Sciences Humaines, 2008, p 575.

loi d'orientation scolaire de 1989 rendra même obligatoires les projets d'établissement dans les écoles et les lycées. Quelques années auparavant, le système éducatif avait déjà été initié à la « pédagogie du projet », puis aux « projets d'action éducative »<sup>15</sup>.

En Belgique, en 1997, le décret « missions »<sup>16</sup> reprend le concept du projet d'établissement et le hisse au plan des priorités.

« Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'article 69§2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur ». Article 67

« Le projet d'établissement, c'est du concret ; il répond à la question « comment va-t-on faire ? »... pour pratiquer la pédagogie que l'on a décidée, pour appliquer les principes éducatifs que l'on a choisis et pour avancer vers les objectifs généraux. C'est évidemment l'essentiel : les principes sans la pratique, c'est du vent ! »<sup>17</sup>

Si l'école choisit un projet d'établissement lié au respect de l'environnement, de nombreuses applications pratiques peuvent s'effectuer grâce à la participation des différents acteurs de l'école. Et si en plus, l'école se trouve être justement « passive », les applications sur le terrain seront d'autant plus fructueuses ! En effet, les changements climatiques, les rapports nord-sud, le tri des déchets, le respect de l'environnement et des autres... sont tant de facettes à explorer avec les enfants, les parents et les enseignants à travers un tel projet d'établissement.

### **Le Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve : un cas bien concret**

A l'initiative de l'Association de Parents et en collaboration avec la direction, les parents ont été invités à donner leurs idées pour alimenter le projet d'établissement et le rendre cohérent avec la construction de l'école passive. Leurs suggestions se trouvent en Annexe.

Durant la construction de l'école passive, l'UFAPEC s'est rendue sur place pour constater l'enthousiasme des enfants, des parents, des enseignants, de la direction, du pouvoir organisateur pour ce projet : « Les enfants de primaire du Collège du Biéreau sont, quant à eux, actifs dans ce projet d'école maternelle passive qui pousse comme un champignon juste à côté de leur cour de récréation. Chaque jour, ils regardent le bâtiment se construire. Les enseignants ne manquent pas l'occasion qui s'offre à eux pour expliquer aux enfants les raisons écologiques d'un tel projet. Pressés d'y rentrer en octobre (les primaires y auront leur salle de sport), les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement, au non-gaspillage des ressources naturelles, à la limitation de la production de gaz à effet de serre. Pour l'ensemble de la communauté éducative, c'est déjà un succès ! »<sup>18</sup>

Aujourd'hui, l'école est construite et les enfants participent déjà au projet. On peut dire qu'ils s'impliquent et qu'ils font même parfois la leçon aux parents. Exemple : dans le sas thermique d'entrée, on ouvre une porte à la fois pour éviter que l'air froid n'entre dans le bâtiment. Et les enfants sont les premiers à sermonner leurs parents distraits ou trop pressés.

---

<sup>15</sup> Dortier J-F. « Le dictionnaire des sciences humaines », Editions Sciences Humaines, 2008, p 575.

<sup>16</sup> Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (MB 23 septembre 1997).

<sup>17</sup> Participation, mode d'emploi – Pour une école parents a(d)mis – 2002-P17

<sup>18</sup> France Baie « Du passé au passif... » in Revue « Les Parents et l'Ecole » de l'UFAPEC N°63, p13, mai-juin 2009

Pour les concepteurs du projet, cette construction devra aussi servir à inspirer les promoteurs d'autres écoles et bâtiments collectifs : *« Nous désirons utiliser des matériaux les plus respectueux possibles de l'environnement (écoconstruction), utiliser au maximum l'éclairage et la chaleur naturelle, intégrer au mieux des équipements de production d'énergie et de régulation pour réduire au minimum la production de CO2. Le projet intègre une gestion active de l'eau, avec récupération et utilisation de l'eau de pluie, la création d'une mare didactique et la transformation d'eau de pluie en eau potable ».*

Cette nouvelle école fait preuve d'une forte isolation thermique (des murs de 30 cm, une toiture de 60 cm, et une ossature bois), l'école est isolée par de la cellulose. On a insufflé 640 m<sup>3</sup> d'isofloc (papier recyclé) dans les murs extérieurs. *« C'est comme si on mettait un gros pull au-dessus du bâtiment ! »*, décrit de manière imagée l'architecte, Pierre Somers.

### ***L'école IMMI (Institut Marie-Immaculée Montjoie) d'Anderlecht***

L'école IMMI (Institut Marie-Immaculée Montjoie) d'Anderlecht, qui accueille un bon millier d'élèves de la maternelle au secondaire est la seconde école passive en Communauté française.

*« Après les premiers bons exemples réalisés par le secteur privé, la seconde école passive est occupée à sortir de terre à Bruxelles. Il s'agit du bâtiment de l'Institut Marie Immaculée-Montjoie d'Anderlecht, entièrement habillé par « une enveloppe de bois isolée avec de la cellulose de papier ». Le bâtiment est signé Pierre Somers, du bureau Trait Architects. Initialement prévu pour être un projet 'basse énergie', le bâtiment proposé s'est mué petit à petit en projet de construction passive. Contrairement à ce qui se voit dans d'autres dossiers, le maître d'ouvrage n'a rien dû concéder en termes budgétaires, ni même en terme de confort. Des réflexions ont été engagées sur le solaire thermique qui ont conduit à la l'installation d'un système capable de chauffer une quantité d'eau équivalente à celle qui correspond à la consommation d'un ménage. L'eau de pluie sera également récupérée et valorisée pour un usage sanitaire. Une partie de cette eau sera par ailleurs potabilisée pour alimenter une fontaine mise à la disposition des élèves »<sup>19</sup>.*

Pour conscientiser les élèves à l'approche durable, et leur donner quelques éléments visibles, différents projets pédagogiques sont menés à l'école IMMI (Institut Marie-Immaculée Montjoie) d'Anderlecht : *« notamment dans la gestion de l'eau de pluie : récolte et utilisation pour les réservoirs des wc, potabilisation dans le réfectoire, mare didactique de taille réduite installée au pied du nouveau bâtiment »<sup>20</sup>.*

### ***Une construction ambitieuse, à la portée de toutes les bourses ?***

Ces constructions passives sont cependant ambitieuses et nécessitent un investissement financier plus élevé que pour un bâtiment classique. Pierre Somers, l'architecte des deux constructions passives citées ci-dessus, affirme que la construction d'une école passive coûte cher mais rapporte beaucoup : *« Il faut compter 1300 euros le m<sup>2</sup>... Une école comme le Collège du Biéreau comprend 1600 m<sup>2</sup> ! C'est beaucoup d'argent mais au final l'économie attendue sur les frais de fonctionnement (énergie) devrait atteindre 90% comparé à un bâtiment standard aux normes actuelles. En effet, la consommation énergétique sera de 15 Kwh/m<sup>2</sup>/an ! »*

La difficulté première est d'avancer la somme. Toutes les écoles ne savent pas le faire. Christian Legrain, président du pouvoir organisateur du Collège du Biéreau, cherche désespérément des fonds. Les subsides de la Communauté française ne suffisent pas à

<sup>19</sup> <http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr/archives/premiere-ecole-passive-a-bruxelles.html#>

<sup>20</sup> [http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601\\_courrierdubois.pdf](http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601_courrierdubois.pdf)

couvrir les besoins financiers et l'école fait appel à des sponsors (particuliers ou entreprises) pour soutenir cette construction et le projet de société qu'il symbolise.

## **Conclusion**

Les constructions passives remportent un succès grandissant. Cependant, peu d'écoles en Communauté française se sont lancées dans ces projets de construction. Pourtant, un des plus grands défis pour le nouveau millénaire sera de diminuer la consommation énergétique et de réduire les émissions de CO2. On le sait, 40% de l'énergie européenne est utilisée dans et par les bâtiments.

Le grand avantage des bâtiments passifs est qu'il y règne une température constante, grâce à la ventilation, pour laquelle on fait usage d'un échangeur géothermique et d'un échangeur de chaleur. De ce fait, la qualité de l'air dans les classes est nettement améliorée. Un bâtiment passif est pratiquement autonome pour ses besoins en chauffage. Il se contente des apports solaires, des apports métaboliques et d'une bonne isolation, ce qui relègue le rôle du chauffage à un simple appoint.

Les exemples du Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve et de l'Institut Marie-Immaculée Montjoie à Anderlecht, écoles qui se sont mises en mode « passif », nous montrent combien il est intéressant également de mêler le projet d'établissement au projet de construction. En d'autres termes : profitez de ce que l'on a devant les yeux pour donner du sens ! En effet, cela permet de responsabiliser les enfants, de leur expliquer bien des choses, de rassembler la collectivité et les différents acteurs de la communauté éducative autour d'un projet commun.

Les écoles passives, outre le fait qu'elles soulagent notre environnement, pourront sans doute se métamorphoser également en tremplins pour éveiller les enfants à l'éco-citoyenneté. Bien sûr, elles ne sont pas les seules à pouvoir apporter une pierre à l'édifice mais elles peuvent très probablement contribuer à sensibiliser les adultes et les enfants de demain au respect de notre planète. En Belgique, plus d'une centaine d'organisations proposent des outils et activités allant de l'animation ponctuelle à un réel partenariat dans la réalisation d'un projet lié à l'environnement.

L'UFAPEC se réjouit de voir que les différents acteurs de l'école sont actifs afin de réduire notre consommation et de protéger nos enfants. L'UFAPEC encourage les projets d'établissements et les démarches qui se font dans ce sens. Elle remercie les associations de parents qui collaborent avec les écoles pour mener ces actions et participent de près ou de loin à la conception des projets d'établissement.

Cependant, l'UFAPEC déplore que ces bâtiments passifs soient encore si onéreux et inaccessibles pour bien des bourses. Elle appelle les politiques à renforcer les subsides et à aider les écoles qui se dirigent vers le choix de telles constructions.

L'éducation à l'environnement est un enjeu de taille pour la société de demain. Petit à petit, on peut espérer que cette affirmation fera son chemin...

L'être humain, comme le souligne les philosophes allemands Martin Heidegger et Ernst Bloch, a une capacité à anticiper les situations, à se projeter et à espérer le meilleur mais l'être humain, tout comme notre planète, est fragile et a besoin parfois d'un petit coup de main !

**Désireux d'en savoir plus ?**

**Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.**

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

Dortier J-F. , « Le Dictionnaire des sciences humaines », Sciences Humaines Editions – 2008, p.90

Participation, mode d'emploi –Pour une école parents a(d)mis –2002-P17

### **Internet**

<http://www.nature-humaine.fr/node/66>

<http://www.dimension.be/cms/grafisch/artikel/pdf/421-1082%20FR.pdf>

[http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601\\_courrierdubois.pdf](http://www.maisonpassive.be/IMG/pdf/20090601_courrierdubois.pdf)

<http://www.maisonpassive.be/?Les-criteres-pour-le-TERTIAIRE>

<http://passive-aventure.vivao.be/spip.php?article7>

<http://www.lamaisonpassive.be/standard-maison-passive>

<http://www.dimension.be/cms/grafisch/artikel/pdf/421-1082%20FR.pdf>

[http://www.vivre-ecologique.com/maison\\_passive.php](http://www.vivre-ecologique.com/maison_passive.php)

[http://www.lecourrierdubois.be/?q=fr/artikel/architecture/immeuble\\_passif\\_de\\_logements\\_sociaux\\_%C3%A0\\_vienne](http://www.lecourrierdubois.be/?q=fr/artikel/architecture/immeuble_passif_de_logements_sociaux_%C3%A0_vienne)

<http://www.protegeonslaterre.com/ecocitoyennete.html>

<http://www.symbioses.be/pdf/n-special-02/Sy-primaire-full.pdf>

<http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr/archives/premiere-ecole-passive-a-bruxelles.html#>

### **Revue UFAPEC**

France Baie « Du passé au passif... » in Revue « Les Parents et l'Ecole » de l'UFAPEC N°63, p13, mai-juin 2009

### **Texte législatif**

Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (MB 23 septembre 1997).

## **ANNEXE / Suggestions des parents pour le projet d'établissement du Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve**

Voici quelques suggestions de parents lors d'une AG des parents :

- Mettre avant tout le thème de la consommation en avant. Ce qui permettrait, en primaire, d'associer aux connaissances les gestes concrets, le comportement quotidien ;
- Faire le lien avec les activités mises en œuvre dans les cellules de l'Association de Parents, en particulier le potager qui peut être un fantastique outil, à développer, mais qui se trouve loin et est dès lors perçu comme extérieur ;
- Agir de manière variée mais cohérente par la mise en place :
  - d'un espace "développement durable" ;
  - d'un règlement d'ordre intérieur ;
  - responsabiliser les délégués des élèves en leur destinant par ex. plus spécifiquement certaines animations, à charge pour eux de relayer l'information, les comportements, le tri des déchets, l'organisation de concours interclasses, la mise en place de murs végétaux, ... ;
  - Encourager les bourses aux vêtements et aux jouets soutenues par l'Association de Parents ;
- Aborder les relations Nord-Sud à travers le parrainage d'une école du Sud → l'idée sera à mettre en lien avec GEOMOON, le projet pilote, de la Communauté française, auquel quelques classes participeront et qui supposera des contacts avec des écoles de plusieurs continents ;
- Etablir des liens avec la mobilité (ex : le mode de déplacement pour venir à l'école), l'économie, la production, ... ;
- Veiller toujours à expliquer pourquoi l'on vise l'acquisition ou la modification d'un comportement ;
- Veiller, au-delà des comportements simplement environnementaux, à la personne humaine, en lien avec les valeurs exprimées dans le projet éducatif, ainsi qu'à l'ouverture à l'altérité, dimension qui était a priori plus présente dans un intitulé tel que celui de l'actuel projet d'établissement (Du moi au monde); la dimension Nord-Sud est une voie possible à cet égard ;
- Soigner la communication, en l'étudiant avec soin ;
- Associer le Comité des fêtes de manière à toucher un maximum de parents ;
- Organiser une visite guidée du bâtiment passif pour les parents et les élèves, de primaire aussi.